

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	12
Votants :	18

Date de convocation
05/09/2025

Le **onze septembre deux mil vingt-cinq**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni en séance ordinaire **à la mairie**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, DUBOIS Mickaël, MANCEAU Martine, CORNÉE Alain, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, COLINET Samuel, FUZIER Alexandre, JOUAULT Pascal, AUPIED Isabelle.

Absent(e)s excusé(e)s : PAQUET Sakina (a donné pouvoir à DUBOIS Mickaël), BELLIER Christian (a donné pouvoir à CORNÉE Alain), RENOU Laëtitia, MARTINNE Anne-Laure (a donné pouvoir à COLINET Samuel), PAYELLE Dagmar (a donné pouvoir à MANCEAU Martine), ABDELSALAM Koï (a donné pouvoir à de LA VALLIÈRE Ollivia), FAUCHEUX Freddy (a donné pouvoir à ERRARD Michel).

Absent(e)s :

Secrétaire de séance : CORNÉE Alain.

ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 25/06 et du 09/07/2025

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Bâtiment de la bibliothèque et salle des associations : choix devis chauffage

Rapport d'activités 2024 SDE35

Effacement des réseaux télécom : choix concernant la propriété

Convention territoriale globale (CTG)

Questions diverses

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis APPLIC'FROID : remplacement détenteur lave-vaisselle Espace multifonctions René Blandeau d'un montant de 1 287,30 € TTC
- Devis SPIE CITYNETWORKS : remplacement mât accidenté place de l'église d'un montant de 4 090,80 € TTC
- Devis HYPER U : remplacement lave-linge Espace multifonctions René Blandeau d'un montant de 429 € TTC
- Devis WURTH : fournitures vêtements de travail et petits équipements pour le service technique d'un montant de 810,37 € TTC
- Devis WURTH : fournitures chaussures pour le service technique d'un montant de 338,41 € TTC
- Devis GOUPIL : exhumation concession de cimetière avant nouvelle attribution d'un montant de 196 € TTC
- Devis ELANCITÉ : remplacement radar pédagogique accidenté d'un montant de 2 113,02 € TTC
- Devis LA POSTE : contrat distribution du Flash Info de septembre d'un montant de 245,59 € TTC

- Devis NORMEO : contrôles des aires de jeux et équipements sportifs (buts) d'un montant de 756 € TTC
- Devis ACO : nettoyage réseaux VMC et CTA des salles des fêtes et sports, Espace multifonctions René Blandeau, mairie et bibliothèque d'un montant de 840 € TTC.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

Rapport d'activités 2024 SDE35

Présentation de la synthèse du rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Energies.

Yves-Laurent BOTREAU est présent à 20h20

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Prend acte** de la présentation du rapport d'activités du SDE35.

Bâtiment de la bibliothèque et salle des associations : choix devis chauffage

Yves-Laurent BOTREAU rappelle les différentes démarches réalisées concernant les modes de chauffage envisageables pour le bâtiment de la bibliothèque et salle des associations.

Il propose de retenir l'offre de GESLIN 3 TECH.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix de retenir le devis de l'entreprise GESLIN 3 TECH d'un montant de 29 108,96 € HT, soit 34 930,75 € TTC,
- **Sollicite** l'aide du Département « Ambition Commune » au titre de l'année 2026,
- **Autorise** le Maire à signer le devis correspondant.

Effacement des réseaux télécom : choix concernant la propriété

Depuis décembre 2019, à la suite d'un accord-cadre signé par l'AMF35, Orange, Rennes Métropole et le SDE35, les communes doivent choisir un régime final de propriétés des ouvrages (fourreaux, chambres) pour toutes les opérations d'effacement des réseaux télécom avec au moins un appui commun.

Il est proposé aux communes soit d'en garder la propriété (convention « option A »), soit d'en laisser la propriété à Orange (convention « option B »).

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 18 voix d'en garder la propriété (option A).

Convention territoriale globale (CTG)

Monsieur le Maire expose :

La convention Territoriale Globale (CTG), projet de territoire signé entre Vitré Communauté, les 46 communes et la CAF d'Ille et Vilaine est une convention cadre précisant les enjeux et priorités en matière de politique sociale et familiale sur le territoire.

Sur un plan politique, elle a pour objectif d'élaborer sur une période de 5 ans le projet social du territoire avec les collectivités et d'organiser concrètement l'offre de service en direction des habitants et des familles

La CTG s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic partagé mettant en lumière les besoins et enjeux du territoire. Ce diagnostic permet de définir les priorités et moyens à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan d'action concret et adapté. Pour rappel, il a recensé toutes les offres de service aux familles (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité animation et vie sociale, logement accès aux droits)

Il a permis ensuite d'établir un plan d'action en définissant des priorités et des moyens nécessaires en poursuivant les objectifs suivants :

- Identifier les besoins prioritaires sur le territoire
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre / besoin
- Pérenniser et optimiser l'offre de service existante par une mobilisation des cofinancements
- Développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants

La CTG permet, de fait, d'optimiser les ressources sur le territoire, de renforcer les coopérations et de contribuer ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions

Au regard de ces éléments, les élus ont fait le choix de réaliser un seul diagnostic à l'échelle intercommunale, mais de décliner en 5 conventions territoriales globales correspondant aux 5 secteurs définis par l'activité des RPE (Relais Petite enfance)

Le Secteur NORD EST est composé de 10 communes (10275 Habitants) : Montreuil des Landes, Châtillon en Vendelais, Princé, Montautour, Balazé, Saint M'Hervé, la Chapelle Erbrée, Erbrée, Bréal sous Vitré, Mondevert

Pour mener à bien la déclinaison des objectifs de la CTG à l'échelle du secteur Nord Est, les 10 communes ont mis en place un comité de pilotage composé des référents des communes. Pour ce faire, un chargé de coopération globale a été recruté pour effectuer les missions suivantes :

- Organiser et animer le comité de pilotage
- Mettre en place des actions en fonction des thématiques de la CTG,
- Impulser et mettre en œuvre les politiques « petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité animation et vie sociale, logement accès aux droits » sur le secteur Nord Est
- Mettre en adéquation les offres d'accueil aux besoins des familles
- Animer la mise en réseau d'acteurs
- Organiser et animer la relation avec la population

Les 10 communes du secteur NORD EST ont validé l'option de portage du poste de chargé de coopération de la CTG d'une part par la commune de Mondevert et d'autre part d'une participation financière par l'ensemble des communes

Le temps de travail du chargé de coopération est arrêté à 20% ETP. Le coût de la mise à disposition est estimé à 7890 euros pour une année

Le coût de cette mise à disposition comprend le coût du salarié, la mutuelle, l'achat d'un ordinateur portable, d'un téléphone portable avec les abonnements, leur maintenance et une estimation des frais kilométriques

Le poste est financé par la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine à hauteur de 4800 euros

Le reste à financer pour les 10 communes est de 3090 Euros. Il est réparti équitablement selon le nombre d'habitants

Pour 2025 :

Balazé	2228	671.73 €
Bréal sous Vitré	635	191.45 €
Chatillon en Vendelais	1772	534.25 €
Erbrée	1756	529.42 €
La Chapelle Erbrée	735	221.60 €
Mondevert	828	249.64 €
Montautour	269	81.10 €
Montreuil des Landes	239	72.06 €
Princé	404	121.80 €
Saint M'Hervé	1383	416.96 €

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023-051 du Conseil Municipal en date du 5 octobre 2023 autorisant la signature de la CTG conclue avec la CAF d'Ille-et-Vilaine pour une durée de 5 ans, à savoir du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027,

Considérant que le recrutement d'un chargé de coopération permettra la mise en œuvre des déclinaisons de la CTG sur le secteur NORD EST du territoire de Vitré Communauté,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Approuve** par 18 voix les modalités de financement de ce poste,
- **Autorise** le Maire à signer ledit contrat.

Questions diverses

Protection sociale complémentaire : versement participation « risque santé »

Le Cdg35 a retenu l'offre de l'assurance Mutame et Plus pour son contrat collectif avec 3 niveaux de garanties au choix. Les tarifs par tranche d'âge ont été communiqués aux agents début septembre.

Démarches pour la collectivité :

- Étape 1 : compléter la déclaration d'intention en ligne sur le site du Cdg35
- Étape 2 : saisir le CST du Cdg35 pour soumettre votre délibération
- Étape 3 : délibérer en conseil
- Étape 4 : transmettre le bulletin d'adhésion accompagné de la délibération au cdg35

M. le Maire rappelle qu'à compter du 01/01/2026, les employeurs publics devront contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire à hauteur d'au moins 15 € brut mensuel minimum par agent (qui aura adhéré à ce contrat).

Pas de délibération ce jour, elle sera prise en octobre. Réflexion sur la participation communale/cotisation de base, soit niveau 1, en fonction des tranches d'âge.

Avis sur le projet de valorisation énergétique des déchets porté par S3T'ec

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le projet de valorisation énergétique des déchets proposé par le Syndicat de Traitement des Déchets (S3T'ec),
- L'impact environnemental et les retombées économiques prévues,

Considérant que :

- Le projet présenté vise à renouveler l'unité de valorisation énergétique des déchets situé route des eaux à Vitré et en service depuis 1988, permettant de tendre vers le zéro enfouissement et la zéro exportation et de transformer une partie des déchets collectés en énergie sous forme de chaleur et d'électricité,
- Ce projet s'inscrit dans la politique de gestion durable des déchets de la commune et de réduction des déchets enfouis,
- La valorisation énergétique est une alternative efficace et écologique à l'enfouissement, contribuant ainsi à la transition énergétique et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, le tout dans la continuité des actions de préventions mises en place par le SMICTOM Sud Est 35,
- Ce projet pourra également permettre de générer des emplois locaux et d'assurer la compétitivité économique du territoire.

Décision : Le CM décide par 18 voix POUR d'émettre un avis favorable au projet de valorisation énergétique des déchets proposé par le Syndicat de Traitement des Déchets (S3T'ec).

Activités accueil de loisirs vacances de la Toussaint

Deux sorties seront organisées :

- Sport Center à Vitré le 21/10/2025 - prix entrée : 6,50 €/enfant
- Cinéma Aurore le 28/10/2025 - prix entrée : 5 €/enfant

Décision : Le CM décide par 18 voix POUR d'appliquer ce tarif et précise que la commune prendra en charge le transport.

Informations :

Présentation de l'étude réalisée par le Syndicat d'urbanisme sur l'OAP de la Valière (orientation d'aménagement et de programmation).

Le club deuxième jeunesse lance une nouvelle activité : le foot en marchant. Le club sollicite le terrain de foot et le foyer pour partager le verre de l'amitié (deux fois dans l'année). Un après-midi est programmé le mardi 28 octobre à Erbrée.

La vice-présidente de Vitré communauté, Fabienne PAILLARD, demande pour les chantiers insertions, un créneau horaire pour faire du sport dans la salle : proposition le vendredi matin.

Fin de séance à 21h30

Prochaines dates de réunions commissions :

- **Commission chemins-voie douce : le samedi 4/10/2025 à 9h00**

Prochaines dates de réunions Conseil Municipal :

- **Mercredi 15 octobre 2025**
- **Mercredi 26 novembre 2025**
- **Mercredi 17 décembre 2025**